

CADRE NATIONAL POUR LES SERVICES CLIMATIQUES (CNSC) Climat et Agriculture/Sécurité Alimentaire



Évolution de la campagne agro-sylvo-pastorale et de la campagne irriguée au 31 octobre 2023

CONTEXTE

Le secteur agrosylvopastoral est l'un des secteurs les plus sensibles aux effets néfastes des phénomènes climatiques extrêmes.

A cet effet, connaître le comportement de la saison à venir aide à faire des choix stratégiques qui permettront de s'adapter à des phénomènes extrêmes comme les sécheresses et les inondations.

Les informations publiées dans ce bulletin sont élaborées avec les contributions de la DGA, la DMN, la DGPV, la DG/CNLA, la DGH, les DS, la DGDP/PIA, la DNP-GCA, l'ONHA, la DGGR, l'INRAN.

SOMMAIRE

I. Données climatiques

- Cumul pluviométrique saisonnier au 31 octobre 2023
- Cumul pluviométrique saisonnier au 31 octobre 2023 comparé à celui de l'année 2022
- Cumul pluviométrique saisonnier au 31 octobre 2023 comparé à la Normale 1991-2020
- Indice Normalisé de Végétation, octobre 2023

II. Situation de la campagne agricole

- Situation phénologique
- Situation phytosanitaire
- Situation acridienne
- Situation pastorale
- Évolution des cultures des AHA
- Évolution des prix sur les marchés

III. Évolution de la campagne irriguée

IV. Synthèse

V. Perspectives

VI. Avis et Conseil

I. DONNÉES CLIMATIQUES

1.1 Cumul pluviométrique saisonnier au 31 octobre 2023

Au cours du mois d'octobre 2023, des quantités de pluies faibles ont été enregistrées dans quelques localités de la bande agricole du pays. Cette rareté de pluies marque une tendance vers la fin de la saison de pluie. Le cumul pluviométrique saisonnier au 31 octobre 2023 a varié de 132 mm à Agadez à 817 mm à Gaya. Les cumuls pluviométriques les plus importants (supérieurs à 500 mm) ont été observés sur les postes de Gaya, Sabon Gari, Dioundiou, Bengou, Falmeye, Maradi, Tessaoua, Guidan Roumji, Madarounfa, Magaria, Myrriah, Damagaram Takaya et Dogo (**Figure 1**).

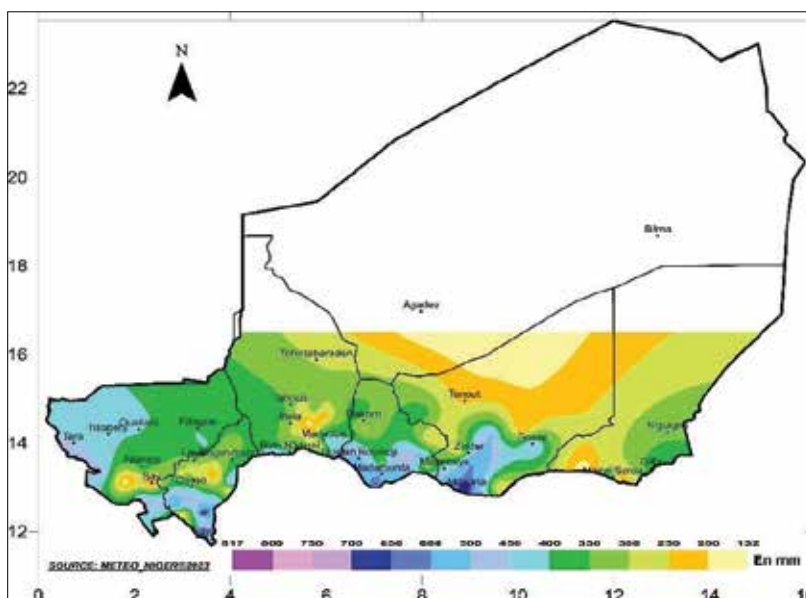


Figure 1 : Cumul pluviométrique saisonnier au 31 octobre 2023

1.2. Cumul pluviométrique saisonnier au 31 octobre 2023 comparé à celui de l'année 2022

Le cumul pluviométrique saisonnier au 31 octobre 2023 comparé à celui de l'année précédente à la même date est globalement inférieur sur la bande agricole du pays. Néanmoins, des cumuls supérieurs à équivalents sont observés sur les localités de la région de Niamey (Niamey), de Tahoua (Birni Konni, Tounfafi), de Zinder (Belbedji, Magaria, Myrriah, Damagaram Takaya, Dogo), de Maradi (Guidan Roumji, Tessaoua, Bermo, Madarounfa, Dargue, Sae Saboua), de Dosso (Falmey, Farey, Sabon Gari, Bengou) et la majorité des postes suivis de la région de Tillabéri (**Figure 2**).

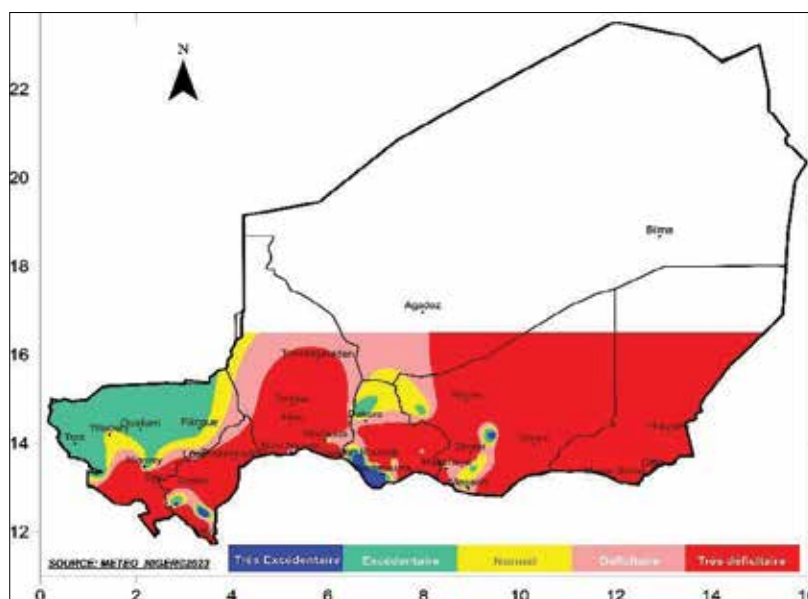


Figure 2 : Cumul pluviométrique au 31 octobre 2023 écart par rapport à 2022.

1.3 Cumul pluviométrique saisonnier au 31 octobre 2023 comparé à la Normale 1991-2020.

Le cumul pluviométrique saisonnier au 31 octobre 2023 comparé à la normale 1991-2020 à la même date est globalement excédentaire à équivalent sur la majeure partie de la bande agricole du pays. Néanmoins, des déficits importants sont observés sur une partie de la région de Zinder (Mallaoua, Dogo Dogo, Kona, Kantché, Tirmini), de Maradi (Chadakori, Gazaoua, Ourafane), de Tahoua (Tsernaoua, Dogueraoua, Malbaza, Garhanga, Dossey, Birni Konni), de Diffa (Mainé Soroa, Cheri) (**Figure 3**).

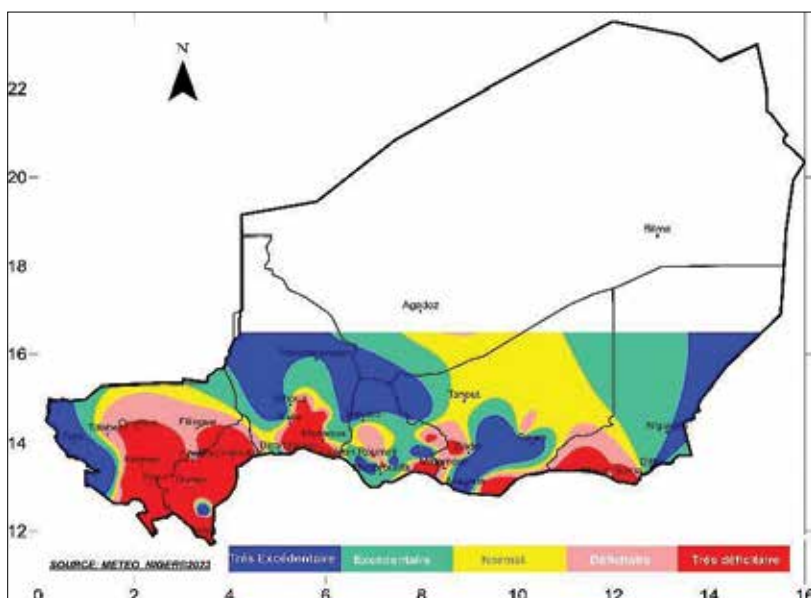


Figure 3 : Cumul pluviométrique au 31 octobre 2023 par rapport à la moyenne 1991-2020.

1.4 Indice Normalisé de Végétation octobre 2023

L'anomalie de l'Indice Normalisé de Végétation (NDVI) du mois d'octobre 2023 par rapport à la normale 1981-2010 (**Figure 4**) montre une couverture végétale dense (anomalie positive) sur la partie Nord-Ouest de la région d'Agadez, Nord Tillabéri et l'extrême Sud de la région de Maradi, Sud et Ouest de Zinder et Sud et Centre de Diffa traduisant une végétation en bonnes conditions. Néanmoins, il faut noter la présence d'une couverture en dessous de la normale (anomalie négative) qui est observée sur le Nord des régions de Diffa, Nord-Est Zinder, Nord et Nord-Est Dosso, Centre et Centre-Est de Tillabéri.

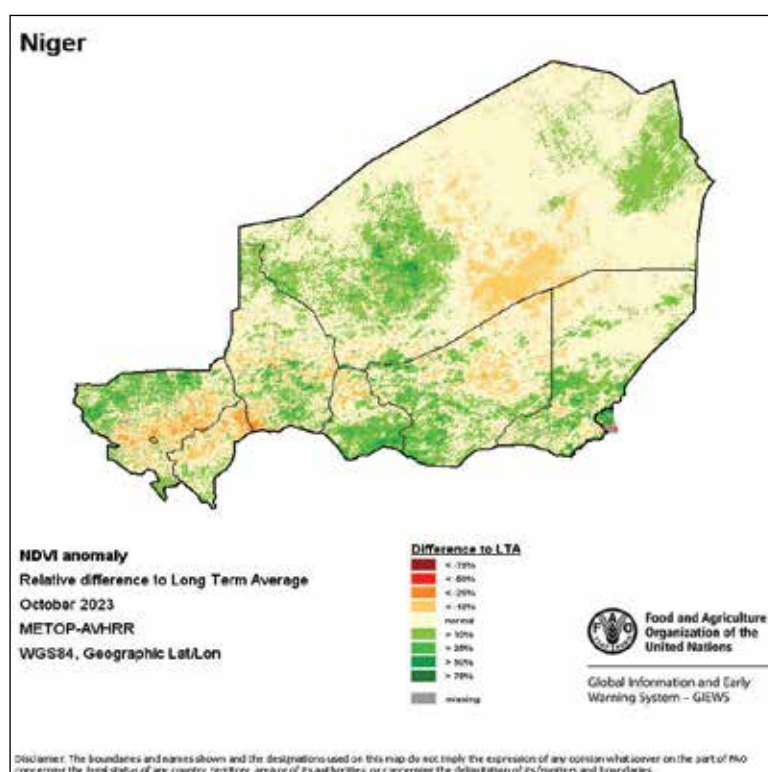


Figure 4: Cumul pluviométrique saisonnier au 30 septembre 2023, par rapport à la normale 1991- 2020

II. ÉVOLUTION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

2.1. Situation phénologique

Au 10 octobre 2023, le stade dominant est la maturité pour le mil et la grenaison pour le sorgho avec respectivement 75% et 31% observée au niveau national. Par ailleurs, le stade le plus avancé pour le sorgho est la maturité avec 27% observée dans toutes les régions. Pour les cultures de rente, le stade dominant pour le niébé et l'arachide est la maturité observée dans toutes les régions (DS/MAG/EL : Bulletin décadaire, 1^{ère} décade octobre 2023).

2.2. Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire a été caractérisée, au cours du mois d'octobre 2023, par la manifestation des ravageurs sur les cultures (**Figure 5**) :

- les sautériaux (*Oedalus senegalensis*, *Kraussaria angulifera*) sur le mil, sorgho et maïs dans les régions d'Agadez (Arlit, Tchirozérine, Ingal), Maradi (Tessaoua, Mayahi, Aguié), Tahoua (Madaoua, Bagaroua, Abalak, Bouza, Illéla, Tahoua), Diffa (Goudoumaria, Maïné Soroa, Bosso), Tillabéri (Téra) et Niamey ;
- les insectes floricoles (*Dysdercus volkeri*, *Rhinyptia infusata*, *Pachnoda interrupta*, *Forficula sp*) sur le mil, le sorgho et le niébé dans les régions de Maradi (Gazaoua, Aguié, Guidan Roumdji, Madarounfa, Dakoro), Tahoua (Tahoua), Dosso (Boboye, Gaya) et Diffa (Goudoumaria, Maïné Soroa) ;
- les criocères (*Lema planifrons*) sur le mil dans la région Maradi (Tessaoua) ;
- la cicadelle (*Poophilus costalis*) sur le sorgho dans les régions de Maradi (Guidan Roumdji, Commune de Maradi) et Tahoua (Madaoua, Tahoua) ;
- la chenille légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*) sur le maïs dans la région d'Agadez (Tchirozérine, Iférouane) ;
- les chenilles défoliatrices (*Noorda sp*, *Amsacta moloneyii*) sur le moringa, le niébé et l'arachide dans les régions de Maradi (Aguié), Tahoua (Tahoua) et Agadez (Tchirozérine) ;
- les pucerons (*Aphis craccivora*) et punaises (*Acanthomia sp*) sur le niébé, l'arachide, la courge, la pastèque et l'oignon dans les régions de Maradi (Mayahi, Guidan Roumdji, Commune Maradi), Tahoua (Madaoua), Agadez (Tchirozérine) et Niamey ;
- les thrips (*Thrips tabaci*) sur l'oignon dans la région d'Agadez (Tchirozérine) ;
- les oiseaux granivores dans les régions de Tillabéri (Banibangou, Ayorou) et Tahoua (Bagaroua).
- la chenille mineuse de l'épi du mil (*Heliocheilus albipunctella*) dans la région de Tillabéri (Ballèyara, Téra, Ouallam).

Quelques 11 128,1 ha ont été déclarés infestés dont 10 192,6 ha traités ; soit un taux de couverture de 91,59%.

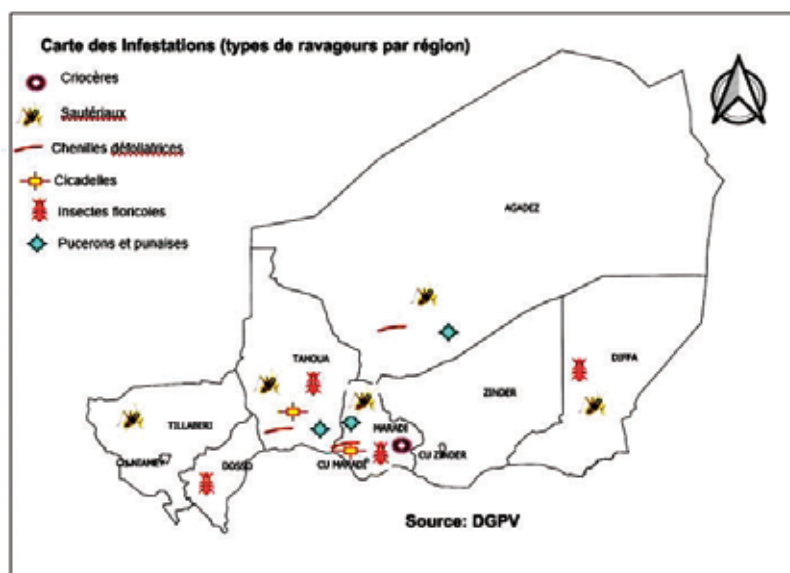


Figure 5: Carte d'infestations par types de ravageurs

2.3. Situation acridienne

En octobre 2023, deux équipes de prospection ont été mobilisées dans les régions de l'Aïr et du Tamesna, où elles ont examiné 85 sites représentant 17 520 hectares.

Aucune précipitation n'a été enregistrée dans les aires de reproduction estivale et de grégarisation du Criquet pèlerin.

Les conditions écologiques sont favorables à la vie et à la reproduction du criquet dans certaines parties des aires d'habitats traditionnels au niveau des sites ayant un sol humide et une végétation verte.

Une faible présence acridienne a été notée sur 49% des sites prospectés. Cette faible présence est constituée d'individus isolés solitaires immatures, matures et des larves isolées solitaires.

2.4. Situation pastorale

La campagne pastorale s'est achevée sur une note préoccupante dans plusieurs localités du pays due au retard dans l'installation de la saison des pluies. Il s'agit des localités des départements de Tesker, Iférouane, Tillia, Tassara, Tchintabaraden, Abala, Abalak, Bermo, Filingué, N'guigmi, Bosso, Ngourti, Aderbissinat et Ingall.

D'autres localités ont connu des poches de sécheresse ayant entraîné une sénescence précoce des herbacées. C'est le cas de la vallée de la Tarka dans les départements de Dakoro et Mayahi, d'Arlit (la bande nord de la commune de Gougaram et de la commune de Dannet); Sud-Est d'Abala (zone Badack, Est Samassamey); de Gouré (Sud Gazamni, Kringuim, Nord Madja, Bouloutoum, Ouest et Sud Alakoss, Nord et Sud Kellé, et la Commune de Gamou); de Tillabéri (Commune de Déssa); de Torodi, de Goudoumaria (Toute la bande agro-pastorale sauf la partie frontière avec Tesker); de Mainé; de N'Gourti (N'gourti, Arianga, Sowi, Est et Ouest Wourere Nguel Kompo, Barkatebianga); de Diffa (Ouest, Nord et Est Issari; bande Nguelkolo-Kargael-Irara-Issari-Manga; Alentours Waragou; bande Kindjandi-korilam-Waragou-RN1; bande Sayam Forage; bande gadjptchére-Nguelmouga-Nguelkolo-Issari), N'Guigmi (Zone du Lac Tchad; Bilabrin (Est); Talatache (Nord); bande de Oudi-Yamble Ngarana-Kortinirga; Kabléwa-Kawa; Leko-Réréwa), Bosso (bande sud-ouest de la commune de Toumour jusqu'au lit du Lac Tchad; la bande sud-est de Barwa en passant par Bosso jusqu'au lit du Tchad); Ingall (Nord Irhazer; Sud-Ouest d'Ingall jusqu'à Agaya). (**Figures 6 et 7**).

Il faut noter également, la colonisation des parcours pastoraux par des espèces peu ou pas appréciées par les animaux.



Figure 6 : N'Gourti (Nord Melek)



Figure 7 : Abala (zone Sud-Est)

La situation sanitaire est marquée par quelques foyers de suspicion de pasteurellose à (Droum, Zermou, S.broum, Tassara), dermatose nodulaire à (Abala et Say) ; Péri Pneumonie Contagieuse Bovine (PPCB) à Bankilaré, la Péri Pneumonie Contagieuse Caprine (PPCC) à Tassara, Botulisme à Bermo et la fièvre aphteuse à Koléram, Gouna, Dogo, Goudoumaria. L'état d'embonpoint des animaux est bon dans l'ensemble. L'abreuvement des animaux s'effectue aussi bien au niveau des points d'eau souterrains qu'au niveau des points d'eau de surface.

La majorité des éleveurs sont descendus vers le sud pour profiter des résidus des cultures. Ces mouvements sont de fortes amplitudes. Des fortes concentrations d’animaux sont observées dans les départements de Tanout, Belbedji, Gouré, Dakoro, Konni, Bouza, Keita, Madaoua, Mayahi et Damagaram Takaya, surtout au niveau des zones où le pâturage vert est observé.

A la date du 21 octobre 2023, 38 cas de feux de brousse furent enregistré et ayant consumé 51334,3 ha de pâturage **(Figure 8 et Tableau 1)**.



Figure 8 : Cas de feux de brousse

Tableau 1: Situation des feux de brousse par région au 21 octobre 2023

Régions	Nombres de cas	Superficies brûlées (ha)
Agadez	3	5 136,7
Diffa	1	7
Maradi	4	1 740,17
Tahoua	15	18 024,9
Zinder	15	26 425,53
Total	38	51 334,3

2.5. Mise en valeur des Aménagements Hydro-Agricoles (AHA)

La situation de la mise en valeur des AHA rizicoles au cours du mois d'octobre 2023, s'est caractérisée par le développement normal du riz, la poursuite des activités de récolte et l'évaluation de la production. Les principaux stades phénologiques du riz, observés sont l'épiaison, la floraison et la maturité. Le stade dominant est la maturité (59%) observé au niveau national. Le stade le moins avancé est la montaison avec 10% à Diffa et Tillabéri et 15% à Dosso (**Tableau 2**)

Tableau 2 : Stades phénologiques du riz sur les AHA.

Régions	Montaison (%)	Epiaison-floraison (%)	Maturité (%)
Diffa	10	35	55
Dosso	15	65	20
Niamey	0	15	85
Tillabéri	10	15	75
Total	9	33	59

Les activités de récolte ont commencé en début du mois d'octobre sur la majorité des AHA rizicoles. Sur les 9232,92 ha emblavés, 2998,7 ha sont déjà récoltés soit un taux de réalisation de 32,48%.

2.6. Evolution des prix sur les marchés

Les prix sur les marchés ont connu une légère baisse pour toutes les denrées par rapport à la décade précédente, à l'exception de celui du riz qui a vu son prix augmenter de 7%. Ces baisses sont de 3% pour le maïs et le niébé, et de 6% pour le mil. Par rapport à la même période de l'année 2022, les prix des produits agricoles ont diminué pour le niébé de 11%, mais ont augmenté pour les autres produits (**Figure 9**).

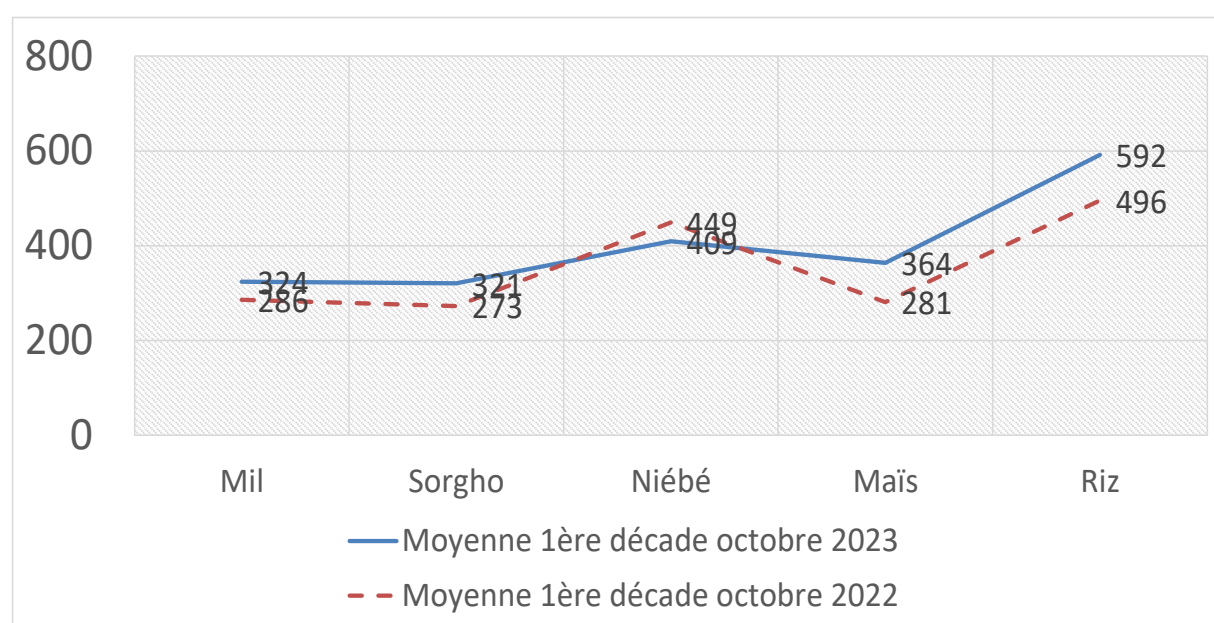


Figure 9 : Comparaison prix moyens des produits entre 1ère décade Oct 2023 et 2022



III. EVOLUTION DE LA CAMPAGNE IRRIGUÉE

La mise en place de la campagne irriguée progresse avec la préparation des sites et l'établissement des pépinières dans les zones où la récolte des cultures pluviales a pris fin.

IV. SYNTHÈSE

- Des faibles quantités de pluies ont été enregistrées en octobre 2023, avec un cumul saisonnier variant entre 132 et 817 mm.
- La récolte se poursuit sur toute la bande agricole.
- La situation acridienne est globalement calme. Néanmoins, les conditions écologiques sont toujours propices à la prolifération du Criquet pèlerin. Il est donc possible que l'on assiste à une hausse des populations acridiennes dans les semaines à venir, en particulier sur les sites avec une végétation dense et un sol humide.
- Sur le plan phytosanitaire, 11 128,1 ha ont été déclarés infestés dont 10 192,6 ha traités.
- Sur les AHAs, 9232,92 ha emblavés, 2998,7 ha ont déjà été récoltés à ce jour.
- La situation pastorale est jugée préoccupante dans l'ensemble.

V. PERSPECTIVES

- La poursuite des opérations de récolte.
- L'évolution progressive d'installation de la campagne irriguée.
- Des conditions écologiques qui restent favorables à la vie et à la reproduction du criquet dans certaines parties de leurs aires d'habitats traditionnels.
- Une atténuation prévue des infestations avec l'avancement des récoltes.
- Les manifestations d'oiseaux granivores pourraient se poursuivre dans toutes les régions.
- La surveillance et les traitements des foyers d'infestation se poursuivront si possible.
- L'acquisition d'intrants pour l'alimentation du bétail et le développement des cultures fourragères.

VI. AVIS ET CONSEILS

- Poursuivre les opérations de surveillance des ennemis de culture ;
- Poursuivre les opérations de surveillance dans les zones grégarigènes du criquet pèlerin ;
- Respecter les bonnes pratiques de stockage et de conservation des denrées pour minimiser les pertes post-récolte ;
- Accélérer les opérations de récolte pour atténuer les attaques des oiseaux granivores
- Poursuivre la protection des aires de pâturages par la réalisation de bandes pare-feu ;
- Promouvoir la transformation des sous-produits agricoles et accélérer la mise en place des aliments bétail.



Ont participé à l'élaboration de ce Bulletin

DGA : DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

DMN : DIRECTION DE LA METEOROLOGIE NATIONALE

DGPV : DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

DGDP/PIA : DIRECTION GENERALE DE DEVELOPPEMENT PASTORALE ET DE LA PRODUCTION DES INDUSTRIES ANIMALES

CNLA : CENTRE NATIONAL DE LUTTE ANTIACRIDIEENNE

DGGR : DIRECTION GENERALE DU GENIE RURAL

ONAHA : OFFICE NATIONAL DES AMENAGEMENTS HYDROAGRIQUES

INRAN : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE DU NIGER

SA/MAG : DIRECTION GENERALE DES STATISTIQUES AGRICOLES

IGS/MAG : INSPECTION GENERALE DES SERVICES/MAG

DGRE : DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES EN EAU

DNPGCA : DISPOSITIF NATIONAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES

CONTACTS

• M. KATIELLOU GAPTIA LAWAN

Directeur de la Météorologie Nationale, Tél: +227 20732160

Email: katielloulaw@gmail.com

• M. OUSMANE ABDOU

Point focal, DGA, Tél: +227 90340928

Email: ous_ab@yahoo.fr

• M. BOUBACAR ISSOUFOU

Expert NORCAP - Analyste en Changement Climatique à la DMN

Tél. +227 96 46 52 03, E-mail: boubacarissou@gmail.com

CHARGÉ DE COMMUNICATION

• M. MIKAÏLA ISSA

Expert NORCAP en Communication Climat à la DMN

Tél: +227 87 72 96 26, Whatsapp: +221 708028837, Email: mikailaissa@gmail.com



VOTRE AVIS COMPTE

Chers lecteurs, nous vous invitons à partager vos impressions, vos idées et vos suggestions pour nous aider à vous servir au mieux. Votre opinion compte pour nous, car elle nous permet d'améliorer continuellement la qualité de notre bulletin. N'hésitez pas à nous envoyer votre feedback à l'adresse nigermet@gmail.com. Nous sommes impatients de lire vos commentaires et de prendre en compte vos suggestions pour rendre notre bulletin toujours plus utile et pertinent.



Ce bulletin est produit par le groupe thématique **Climat - Agriculture & Sécurité Alimentaire** du Cadre National pour les Services Climatiques du Niger avec l'appui du **PAM** sous la coordination de la **DMN**.